

très suggestifs. Nous attirons spécialement l'attention des Supérieures et Maîtresses des Novices, sur les réflexions si pléines de bon sens et d'esprit chrétien que nous y avons butinées. Nous engageons aussi vivement tous les Tertiaires à les signaler aux jeunes gens et jeunes filles, qui présentent les qualités requises pour le Tiers-Ordre, et que ces lignes pourraient éclairer et décider :

* * *

“ Nous ne nous occuperons pas, si vous le voulez bien, de ceux que la pensée de porter un scapulaire et une mince cordelette, l'obligation de réciter chaque jour quelques prières supplémentaires, de communier chaque mois et de jeûner deux fois par an, en plus des jeûnes imposés à tous les fidèles, et d'autres raisons semblables, effraient au point de les éloigner à jamais du Tiers-Ordre. On peut seulement se demander pourquoi ils se disent appartenir à une religion dont ils réduisent au minimum les pratiques extérieures et dont ils n'ont à aucun degré l'esprit. Il convient de prier pour eux, malgré la parole si précise de Notre-Seigneur, la plus terrible de l'Evangile (avec cette autre : Le péché contre l'Esprit ne sera jamais pardonné) : Je ne prie pas pour le monde. Mais, cette parole du Maître, nul d'entre nous n'a le droit de la répéter, car qui peut mesurer la responsabilité exacte de chacun et dire avec assurance que, placé dans les mêmes conditions, il aurait agi plus généreusement ?

LE TIERS-ORDRE A-T-IL UNE UTILITÉ PROPRE ?

“ Donc le Tiers-Ordre appelle légitimement à lui les jeunes. Mais que leur apporte-t-il en propre qu'ils ne pourraient trouver ailleurs ? C'est ici le point capital, car tel est certainement le motif qui éloigne du Tiers-Ordre le plus grand nombre de ceux qui seraient désignés pour en faire partie et qui ont la bonne volonté nécessaire. Cela prouve à la fois qu'ils ne se font pas de l'Eglise une idée assez surnaturelle ni de